

09/08/2023



Nature de l'acte :
Libertés publiques et
pouvoirs de police

OBJET :

Arrêté de remise en état
d'office de la parcelle AE
0303 appartenant à
Madame Nathalie
CHASTIN à réaliser
l'entretien de celle-ci
situées en zone
d'habitation

Certifiée exécutoire

Publication - Notification
09/08/2023

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze),
Alain LAPACHERIE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, partie législative, et
notamment l'article L2213-25.

Vu le courrier préalable adressé, à Nathalie CHASTIN, par lettre
recommandée avec accusé de réception en date du 17 juillet 2023
demandant l'entretien de la parcelle citée en objet, appartenant à Nathalie
CHASTIN.

Vu l'arrêté de mise en demeure adressé à Madame Nathalie CHASTIN, par
lettre recommandée avec accusé de réception en date du 31 juillet 2023
demandant l'entretien de la parcelle appartenant à Nathalie CHASTIN.

Vu l'état de la parcelle le 31 juillet 2023 et le 8 août 2023, qui constate le non-
respect de ladite mise en demeure et la persistance, en conséquence, de
l'état de la parcelle ainsi que l'aggravation des nuisances qui en résultent.

Considérant que Madame Nathalie CHASTIN refuse d'exécuter toute mesure
de nettoyage de sa parcelle,

Considérant que cette situation présente un risque important en terme de
sécurité et de salubrité publiques, incendie en été et développement
d'animaux nuisibles ;

ARRÊTE

Article 1 - Il sera procédé d'office aux mesures suivantes :
Nettoyage de la parcelle AE0303

Article 2 - Nathalie CHASTIN ou tout mandataire de son choix devra être
présente et permettre l'accès aux terrains concernés par les
personnes chargées des mesures visées à l'article 1.

Article 3 - Les frais avancés par la commune au titre des mesures faisant
l'objet du présent arrêté seront recouvrées contre Madame
Nathalie CHASTIN.

Article 4 - Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Directeur des Services,
Monsieur le Directeur des Services Techniques, sont chargés,
chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté
qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs de
la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 9 août 2023

Le Maire,



Alain LAPACHERIE